

# COMMISSION ECONOMIE, EMPLOI ET FORMATION

## RAPPORT D'ACTIVITE 2016/2017 Pour l'Assemblée Plénière du 16 novembre 2017

**MEMBRES** : cinq en 2009 et dix-sept aujourd'hui, soit :

Mesdames Annie BONFILS, Nicole DEVIC, Nicole DORDEVIC, Nicole DUTHEIL et Marie-Noëlle MEUNIER,

Messieurs Jean-Claude ARNAUD, André ASSEMAT, Georges BOILLETOT, Charles BRUNENGO, Jean-Claude COULLON, Bernard CRINIÈRE, Alain DENIS, Bernard GARNIER, Michel GEESEN, Michel GUEBIN, Maurice LAVOGIEZ et Guy MALDANT.

Préalablement les membres de la commission veulent rendre hommage à Marcel Aupeix et Bernard Hercberg, disparus récemment. Ils ont grandement participé au succès de la commission pendant de nombreuses années et tous ont pu apprécier leur bonne humeur, leur expérience, leur efficacité et leur disponibilité.

**LES COLLEGES :**

**Rapporteur : Monsieur Georges BOILLETOT**

Depuis 2009, l'action phare de la commission a été sa participation au sein des collèges d'Antony (François Furet, Descartes, Anne Frank, La Fontaine et Henri-Georges Adam) à la préparation des élèves de troisième pour leur stage relatif à la découverte de l'entreprise. Ceci représentait traditionnellement la formation de 700 à 800 élèves par an

Antérieurement, les membres de la commission présentaient un module sur l'organisation type d'une entreprise telle qu'ils allaient la découvrir au cours de leur stage d'une semaine, puis participaient ensuite aux oraux au cours desquels les élèves présentent leur stage.

Depuis deux ou trois ans, les choses ont parfois changé, certains collèges demandant une présentation conjointe avec une entreprise (Descartes et La Fontaine) ou sur mesure (HG Adam), voire s'étant déclaré non intéressé (F. Furet) car ayant les compétences supposées en interne. Seul le collège Anne Frank a gardé la présentation historique.

Quant aux participations aux oraux des stages, s'il n'y a pas eu de changement dans l'organisation, signalons néanmoins que la récente réforme des collèges qui offre la faculté de retenir le stage en entreprise, et le rapport qui en résulte, dans le cadre du brevet risque de nous disqualifier à l'égard de toute participation future aux oraux. En effet, n'étant pas habilités par l'éducation nationale, nous ne serions plus en état d'attribuer des notes ou des commentaires à l'un quelconque des candidats. Ceci fut déjà le cas cette année au collège La Fontaine ce qui ne nous a pas permis de siéger aux oraux. Pour Descartes, nous avons été informés début juillet de

ce que pour l'année 2017-2018, les professeurs se chargeraient de la sensibilisation au monde de l'entreprise. En lieu et place, il nous a été demandé de participer au forum des métiers. Par contre notre participation aux oraux reste acquise.

Si ces situations se généralisaient, elles obligerait, dès la rentrée, la commission à s'adapter et à imaginer de nouvelles approches au mieux des intérêts des élèves telles que la préparation par exemple à la rédaction des rapports et à la présentation des oraux.

### **Réflexions** :

En relation avec Monsieur Berthelot principal du collège G Adam, nous réfléchissons à une nouvelle

1. Préparation du stage par :
  - Sensibilisation au monde du travail
  - Choix du stage en fonction de la personnalité de l'élève et la connaissance éventuelle par nos réseaux de stage adapté
  - Sensibilisation à l'intérêt du stage pour l'examen et le futur
2. Présentation du stage partie écrite et partie orale
3. Débriefing après le stage pour préparer l'examen
  - Par classe
  - Individuellement pour les élèves du Club Ado Réussite

***Mais depuis 2009 rien n'a jamais été acquis, gageons donc que les membres de la commission sauront relever ces nouveaux défis.***

## **THEODORE MONOD**

**Rapporteur : Alain DENIS**

Quelques membres de la commission interviennent auprès des jeunes de ce lycée professionnel, pour organiser des entretiens d'embauche simulés.

Cette année, l'équipe pédagogique avait laissé entendre qu'elle ne ferait pas appel à nous en raison de la faible motivation des élèves de terminale CAP.

Puis après réflexion, la coordinatrice des CAP a repris la main et nous a demandé d'organiser en catastrophe cette prestation pour 3 classes sur 4 ayant vocation à recevoir cette formation.

Alain DENIS s'est proposé pour animer ces 3 classes avec comme accompagnant pour une classe : Jean-Claude COULLON.

Un bilan a été dressé par les professeurs. Ils ont jugé nos interventions nécessaires même si quelques élèves ont manifesté leur manque d'intérêt en s'absentant du lycée.

Nous sommes intervenus auprès du lycée pour formuler le souhait que l'an prochain le planning de nos interventions soit connu largement en amont.

Par ailleurs, nous avons souhaité que les professeurs et la direction réfléchissent à un ciblage des élèves concernés par une recherche d'emploi immédiate, car certains élèves ne souhaitent pas pour diverses raisons intégrer le monde du travail dans l'immédiat et ne se montrent pas intéressés par nos interventions, ce qui a un effet démotivant pour les autres.

## ECONOMIE :

**Rapporteur : Bernard GARNIER**

La commission, étant toujours à la recherche de sujets économiques, a reçu monsieur Xavier Naye. Celui-ci, dans le cadre d'une présentation très intéressante, a su mettre en évidence les principes sur lesquels s'appuie la ville d'Antony pour son développement économique actuel et futur.

Egalement sous l'égide de Monsieur Garnier, un groupe de réflexions, relatif à des actions qui pourraient être menées au plan économique, a été constitué duquel a émergé quelques idées qui pourraient faire l'objet d'un développement effectif lors de l'exercice en cours.

Les 2 thèmes majeurs susceptibles d'être retenus sont :

- A. Que peut-on apporter en termes de connaissance générale en économie à certaines catégories de personnes ?
- B. Comment aider la municipalité à la mise en place de grands projets urbains tels que par exemple Antony Pole, Jean Zay, la Croix de Berny et autres ...

## COLLABORATION A VENIR : LE CLUB ADO REUSSITE

**Rapporteur : Bernard GARNIER**

La commission a reçu Madame Alvarez, responsable du club, qui en a présenté les fondamentaux.

### Son objet :

- Partant du constat que des collégiens étaient en échec scolaire pour diverses raisons, un dispositif s'est mis en place en 2007 sous le nom d'« Espace collégien », son but étant de remédier aux entraves au développement personnel et de faire en sorte que les enfants ne « subissent » plus leur orientation.
- Le « Club ados réussite », repris par l'IFAC (association à but non lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale), et subventionné par la ville, par la CAF, par le Conseil Départemental, est l'émanation de cet Espace collégien.

### Son action :

150 enfants, tous volontaires et avec le soutien de leurs parents, sont inscrits à ce club dont la réussite repose sur 4 axes :

- Accompagnement individualisé,
- Accueil des élèves exclus,
- Actions extra scolaires telles que des séjours en autogestion,
- Actions éducatives sur site.

Notre possible collaboration :

### Vers le collège :

Après que la commission en aura débattu, les membres pourraient apporter leur savoir-faire à ces jeunes du Club Ados réussite : dans le cadre de la préparation au stage des élèves de troisième, tant dans l'aide à la rédaction de leur rapport de stage que dans l'aide à la préparation de leur oral.

Mais aussi dans la sensibilisation à l'orientation par le développement personnel individuel et le coaching lors de séances d'accompagnement en accord avec Madame ALVAREZ.

Un planning d'intervention pourrait être proposé prochainement.

### **Vers le lycée :**

Par ailleurs, Madame Alvarez a l'ambition d'étendre les activités de l'association aux lycées, en particulier au lycée Théodore Monod où les problèmes d'absentéisme et de décrochage sont les plus problématiques. Alain Denis, membre du conseil d'administration de ce lycée, a proposé à l'équipe de direction de prendre contact avec madame Alvarez pour organiser une rencontre, en y associant les membres de notre commission :

- dans l'aide à l'accompagnement (coaching)
- l'orientation personnelle à 2 ou 3 ans
- la mise en place d'exercices tels des jeux de rôles...

Une conseillère principale d'éducation a été désignée pour suivre ce projet.

### **REMERCIEMENTS :**

La Commission tient à remercier les Principaux, leurs Adjoints et Professeurs, ainsi que les élus qui l'ont reçue et conseillée, le C.C.AS en la personne d'Emilie Audubert, Isabelle Planche et Anita Launay et naturellement Monsieur le Maire, Monsieur Le BOURHIS et Madame BERGEROL qui ont toujours soutenu et facilité ses actions.